

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 30 Janvier (30/01/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 24 janvier, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Pierre GUILLAMAT, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKLOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. André LENFANT, M. Guy ROQUEFORT, Mme Carine NICODEME, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Richard BAPTISTE (représenté par M. Didier MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. Guy ROQUEFORT), M. Gilles BENECH (représenté par Mme Nathalie GALHO), M. Claude GAUTHIER (représenté par Mme Carine NICODEME), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

Mme Nathalie DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

17 – 30 Janvier 2014

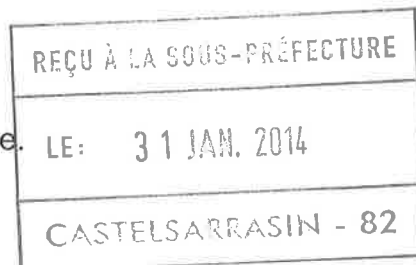
**TARIFS D'ENTREE A L'EXPOSITION « FIRMIN BOUISSET » AU MUSEE
MARGUERITE VIDAL**

Rapporteur : M. BOUSQUET

Considérant l'organisation d'une exposition en collaboration avec l'Association Pour un Musée Firmin Bouisset à Moissac, mettant en valeur le travail de l'affichiste moissagais, au printemps 2014 au Musée Marguerite Vidal (ancien palais abbatial),

Considérant la nécessité de fixer les tarifs d'entrée de cette exposition,

Considérant que les recettes générées par cette exposition seront gérées par la régie municipale de recettes des Affaires Culturelles,



**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

FIXE les tarifs d'entrée à l'exposition Firmin Bouisset comme suit :

	Tarif Plein	½ Tarif *	Tarif Réduit **	Exonération
Entrée exposition Firmin Bouisset	3 €	1,50 €	1,50 €	Moissagais / Moins de 12 ans

* Le ½ Tarif sera appliqué sur présentation du billet d'accès au Cloître, dans le cadre du billet couplé Cloître/Musée.

** Le Tarif Réduit s'applique aux catégories suivantes : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, pèlerins et groupes de plus de 10 personnes.

Le billet d'accès à l'exposition donnera lieu à une réduction du prix d'accès au Cloître, sur présentation de ce billet à l'Office de Tourisme.

Pour copie conforme

Moissac le 31 janvier 2014

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 31 JAN. 2014
CASTELSARRASIN - 82

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :